

L'avis citoyen présente 6 grandes propositions qui concernent à la fois la mise en valeur et la rénovation des éléments patrimoniaux, les éléments végétaux, le mobilier urbain ainsi que des animations à proposer sur le site.

Le projet de réaménagement du cours Cambronne se déroulera en deux phases :

- Fin 2012, les édicules Driollet et les clôtures seront restaurés. Un des édicules sera équipé d'un WC moderne autonettoyant, accessible aux personnes à mobilité réduite. Une intervention de mise en sécurité sera réalisée sur le mobilier d'éclairage.
- En 2014, l'éclairage et les autres éléments de composition du jardin seront restaurés à l'identique. L'éclairage fera l'objet d'une réflexion particulière pour mieux l'adapter aux usages et à la fonctionnalité du site. Les canisites seront supprimés du site, seuls les distributeurs de sacs seront préservés et les poubelles remisées dans un des édicules.

### **Ce que la ville ne retient pas:**

*Des éléments d'aménagement souhaités par l'atelier*

L'installation de jardinières fleuries n'est pas envisagée. Outre le fait que les jardinières étant utilisées comme poubelles, sièges ou couchettes, etc. sont difficiles à maintenir en état, il est préférable de planter des végétaux en pleine terre, condition plus favorable à leur bon développement, lorsque c'est possible.

Le projet global de rénovation prévoit une remise en état de l'existant. Il n'est pas envisagé de réaliser des bassins qui sont très onéreux et contraignants en termes de gestion même si les archives montrent qu'effectivement des bassins ont existé.

La compartimentation de l'espace par des clôtures pour assurer une certaine protection des espaces végétalisés a été étudiée. Cette hypothèse très onéreuse n'a pas été retenue. Des systèmes de protection simples des végétaux restent à étudier.

Le système de gardiennage actuel ne sera pas modifié. Le SEVE ne reviendra pas à un gardiennage permanent ou semi permanent sur ce site.

### **Ce que la Ville engage en réponse à l'avis citoyen.**

*Préserver et valoriser le patrimoine végétal*

Le renouvellement des tilleuls et la réalisation de parterres fleuris font partie des réflexions en cours pour la rénovation du site.

Le service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) et la direction du patrimoine et de l'architecture de la Ville sont favorables à une étude sur la restitution des quatre vases de Sèvres, à la condition que l'état d'origine et la provenance de ces vases soient confirmés.

Aucune information n'est disponible à ce jour sur ces objets.

Il paraît nécessaire de soumettre la question des jeux à l'avis des usagers et des riverains du quartier Graslin lors de la concertation préalable à la réalisation du projet. Si le besoin émanait de cette concertation, quelques équipements sobres, adaptés au site pourraient être proposés comme cela avait été envisagé avec l'architecte des bâtiments de France, il y a quelques années. Cette demande sera analysée lors de la restauration du square

du muséum et du parc Say.

Les besoins et l'emplacement de bancs supplémentaires seront précisés lors de la phase de concertation.

Une concertation sera donc proposée le premier semestre 2013. Elle associera l'association des riverains du cours Cambronne, l'association Les rues de Graslin, les associations de parents d'élèves de l'école du Chêne d'Aron et les habitants du quartier et sera co-pilotée par l'équipe de quartier Centre-ville - Ile de Nantes et le SEVE.

L'implantation d'une œuvre sur le cours lors d'une future édition du festival Estuaires pourrait être envisagée avec le Voyage à Nantes.

#### *Développer des animations culturelles*

La vocation culturelle du site peut effectivement constituer un axe pour des animations.

Néanmoins les expositions d'art contemporain dans l'espace public sont complexes à mettre en œuvre à cause des problèmes de sécurité, d'intempéries, de surveillance, etc.

Les animations musicales peuvent générer des nuisances pour les riverains proches. Pour respecter les espaces existants, il ne peut y avoir de foule nombreuse. Cette année, le rassemblement choral de la fête de la musique s'est déroulé cours Cambronne. L'association des riverains en a compris et accepté les contours qui se veulent exceptionnels en raison des travaux place Graslin. L'association a manifesté le souhait de proposer un ou deux petits événements (concert, expo) sur le cours les années à venir. La Ville pourrait étudier la faisabilité de cette mise en œuvre.